



Les parents n'acceptaient pas l'homosexualité de leur fille, non tolérée par leur éducation et dans leur pays d'origine. Ils ont envisagé de renvoyer leur fille au pays, pour être violée ou immolée...

Le 16 septembre 2022, l'assistante sociale d'une école sonégienne se présente au poste de police. Elle a été sollicitée par un professeur car une jeune fille et son cousin se sont violemment battus en classe. Alors qu'ils risquent une note au journal de classe, les deux jeunes racontent que cela risque encore de très mal se passer à la maison...

Remettons les choses dans leur contexte. Il s'agit d'une famille d'origine camerounaise arrivée en Belgique, il y a une quinzaine d'années, très pieuse. Le couple a plusieurs enfants et héberge le neveu de madame.

Les ados déclarent que leurs parents sont violents. Ils reçoivent régulièrement des coups de bâton ou de ceinture. Parfois, ils doivent rester immobilisés durant de longues minutes sur un pied, sans bouger. Gare à celui qui perd l'équilibre.

Fille homosexuelle

L'adolescente raconte que ses parents l'ont attachée sur une chaise et lui ont coupé les

cheveux. C'était, selon eux, un acte de rééducation, car la maman venait de découvrir l'homosexualité de sa fille, à travers la messagerie de son téléphone. Ce n'est pas un acte isolé, cela dure depuis plusieurs années...

Le père reconnaît, à demi-mot, qu'il a déjà puni physiquement ses enfants, mais c'était pour leur apprendre les bonnes manières. Quant à son épouse, elle reconnaît avoir eu des paroles assez dures envers sa fille. "C'était assez irréfléchi. On s'est documenté sur les dangers auxquels sont confrontés les homosexuels en Belgique. Nous avons fait le choix de suivre une thérapie, afin de mieux comprendre et de regarder l'homosexualité de manière différente", dit-elle.

Un bon choix, d'autant qu'ils avaient promis de renvoyer leur fille au pays pour qu'elle soit violée, voire immolée, comme ils l'ont déclaré lors de l'enquête. Des propos qui font froid dans le dos. En Afrique, de nombreux pays, dont le Cameroun, pénalise l'homosexualité. Les actes de violence envers les personnes soupçonnées d'homosexualité augmentent d'ailleurs, selon Human Rights Watch.

Quatre ans de souffrances

Le substitut du procureur du roi sursaute sur son siège. "Il ne faut pas tomber dans le piège de la famille religieuse qui ne comprend pas l'homosexualité. Celle-ci est découverte en août 2022, alors que les premières scènes de coups remontent à trois ans plus tôt. Ils ont agi avec cruauté durant quatre ans environ", s'emporte le substitut qui requiert une peine de prison.

Il est rejoint par Me Valentine Crombé, avocate des parties civiles. "L'argument de la culture ne tient pas la route. La limite de cet argument est la loi. Ces gens sont en Belgique depuis quinze ans et la loi belge interdit de frapper et d'humilier des enfants", plaide l'avocate.

Celui qui tient le bâton...

Selon leur avocat camerounais, les prévenus étaient convaincus que leur façon d'éduquer les enfants allait porter leurs fruits, car le neveu, assez nerveux, s'est assagi au fil du temps. "Ils étaient convaincus de faire de leurs enfants de bons et honnêtes citoyens. L'éducation est très importante pour eux. Dans notre pays, celui qui prend le bâton est considéré comme un parent exemplaire"...

Certes, mais frapper un enfant avec un bâton reste interdit par la loi. Une mesure de faveur est demandée par l'avocat camerounais qui s'y perd entre une mesure assortie de conditions ou pas.

Jugement fin juillet.